

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 8 Aout 1848.

No. 95.

## MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 8 AOUT 1848.

### L'ORÉGIN.

(Voir les *Mélanges* du 14 Janvier et du 1er et 4 août.)

L'extrait, publié mardi, d'une lettre de Monsieur J. B. Brouillet, Vice-général de Walla Walla, à un de ses amis du Canada [M. Chs. Larocque, curé de St. Jean Dorchester], et la relation adressée au Colonel Gilliam, ont donné aux lecteurs un aperçu des événements qui ont eu lieu dans l'Orégon, depuis le mois d'octobre 1847, jusqu'au 3 mars 1848. Dans une lettre subséquente, adressée à Mgr. l'Evêque de Martyropolis, M. Brouillet reprend le récit des événements, en se pliant un peu sur lui-même; puis il achève le détail des opérations militaires jusqu'au 13 mars. Nous allons d'abord reproduire son récit; puis, nous en remplissons les lacunes à l'aide des lettres de Sa Grandeur Mgr. de Walla-Walla. Enfin, nous reviendrons tantôt aux lettres de M. Brouillet, tantôt à celles de Monseigneur, pour en extraire ce qui concerne la description du pays des Cayoues, l'état de la Mission, sous le rapport matériel et spirituel, etc.

Fort Walla-Walla, 12 mars, 1848.

### Monseigneur,

Un délai de quelques jours dans notre départ pour le Wallamet, me procure la consolation d'adresser quelques lignes à Votre Grandeur et de vous mettre au courant de nos affaires de guerre.

La nouvelle de l'événement du 29 novembre fit une vive sensation dans le Wallamet, et toutes les voix furent pour la guerre contre les Cayoues. La législature vota de suite des sommes considérables pour l'envoi de 500 hommes de cavalerie et tous les frais de cette guerre. Une compagnie fut ensuite expédiée pour les Dalles, afin de protéger les établissements de la mission protestante et d'y construire les bâties nécessaires pour un dépôt de provisions pour l'armée. Dans les premiers transports de l'indignation, tout le monde semblait vouloir l'entière extermination de la nation des Cayoues; mais cette indignation se calma un peu, et la législature en vint à une mesure très sage et pleine d'humanité. Elle nomma trois commissaires qui devaient procéder l'armée et accorder la paix à tous ceux des Cayoues et des autres tribus environnantes qui la voudraient aux conditions suivantes: 1<sup>o</sup> Qu'ils ne fussent point priés de servir dans l'armée; 2<sup>o</sup> Qu'ils remissent tous les effets des Américains, qu'ils aurient en leur possession; 3<sup>o</sup> Qu'ils se séparassent des murtiers et ne leur prêtassent aucun secours, afin que les Américains prissent ces derniers et les fissent mourir. Une mesure aussi sage aurait eu l'effet désiré, et tous les sauvages, même les Cayoues, auraient inévitablement accepté, tout d'abord, ces conditions, sans qu'il y eût un coup de fusil tiré. Mais, malheureusement, les lettres de la compagnie, qui, comme on leur avait promis, devaient faire connaître aux sauvages les intentions du gouvernement, auxquelles seules ils voulaient s'en rapporter, furent retardées en route, et ne nous furent remises qu'après le second engagement. La première nouvelle que nous eûmes du départ de l'armée de Walla Walla, fut une lettre des commissaires, datée du 19 février, qui nous annonçait que l'armée américaine était à la rivière John-Day, à quelques jours de marche seulement de la mission, en route pour le lieu du massacre; cette lettre fut remise au fort le 21 au soir, et j'étais heureusement parvenu à m'échapper de ma mission. La veille dans la nuit. Les Cayoues qui étaient partis le 19 de ma mission, pour aller attaquer le détachement qui était stationné aux Dalles, et qui étaient loin de soupçonner le corps d'armée si près d'eux, rencontrèrent les Américains le 25 ou le 26. Comme ils ne voulaient point s'en rapporter à la parole des Américains, qu'ils disaient vouloir les tromper, il fallut en venir à un engagement qui dura la plus grande partie d'un jour. Trois sauvages tués et 4 ou 5 blessés parmi lesquels se trouva un chef; les américains comptèrent 6 blessés, dont un grièvement. L'armée américaine se composait de 300 hommes et de quelques chevaux; les sauvages étaient au nombre d'un peu plus de 400. Quelque temps auparavant il y avait eu un premier engagement avec les sauvages des environs des Dalles, mais moins important. Les Américains n'ont pas eu à se battre depuis. Ils se sont entendus au fort Walla Walla et de là sont allés sur le théâtre du désastre où, ils ont construit un petit fort où il doit toujours stationner un détachement, jusqu'à ce que le gouvernement général des Etats-Unis en ait décidé autrement. Les voici maîtres du pays des Cayoues, sans avoir en encore à combattre pour la paix. Toutes les nations voisines; les Yakimans, les Wallas-Wallas, les Nez-Perchés ont fait la paix; les alliés des Cayoues qui les secondèrent, lors du second engagement, les abandonnent maintenant; une partie des Cayoues eux-mêmes penchent pour la paix; mais les murtiers et leurs amis font tout ce qu'ils peuvent pour retenir toute la nation avec eux et l'envelopper dans leur ruine. Les troupes américaines sont parties, hier, pour aller les attaquer, et il pourrait se faire qu'il y aurait un combat aujourd'hui.

13 mars. Rien de bien important du camp, ce matin. Il n'y a eu encore aucun combat. Les Cayoues se dispersent. Quelques-uns se sont mis de côté; de leur nombre est le jeune chef, mais sans son camp; quelques-uns des murtiers se sont échappés et ont pris la fuite. Tout le camp en a fait autant, et les Américains sont à leur poursuite. Ceci va prolonger les hostilités, et de bien longtemps nous ne pouvons espérer la paix.

Pour ne pas interrompre la relation de M. le grand vicar. de Brouillet, nous avons laissé subsister quelques lacunes

dans le récit de l'ensemble des événements, en rapport avec l'horrible boucherie du 29 novembre. Nous allons maintenant remplir ces lacunes, à l'aide de la relation adressée par Mgr. l'Evêque de Walla Walla à ses ci-devant confrères, messieurs les Chanoines de Montréal. Les lettres de ce Prélat sont datées de St. Paul du Wallamet, le 24 et le 26 février, 1848. Voici ce qu'elles renferment de plus intéressant, touchant les mesures et négociations auxquelles donna lieu le massacre des Américains.

St. Paul, 24 février, 1848.

Le 16 décembre, arrivèrent à la mission d'Umatilla, deux Nez-Perchés, Inimilpilp et Tipialanahkeik, avec une lettre de M. Spolding. Ils venaient pour engager les Cayoues à prendre les moyens d'éviter la guerre avec les Américains:

En arrivant chez lui, M. Spolding avait été pris par les Nez-Perchés et gardé comme prisonnier. Dans une assemblée qui eut lieu quelques jours après, M. Spolding s'engagea, pour sauver sa vie qu'il croyait en danger, à écrire au Wallamet pour prier les Américains de ne pas faire la guerre aux Sauvages; c'est à la suite de cette assemblée qu'il m'écrivit sa lettre. Cependant les Nez-Perchés ne voulaient pas lui permettre d'écrire directement au Gouverneur. Ils lui dirent écriviez, et nous porterons la lettre au Grand Chef des Prêtres; et s'il la trouve bonne, il l'enverra lui-même au grand chef des Américains.

Je fus très content de voir ces deux Chefs. Je lus la lettre du Rév. M. Spolding et leur dis ce qu'elle contenait; mais je leur observai que je ne pouvais écrire au Gouverneur comme ils m'en priaient avant de connaître les sentiments des Cayoues. Je les engageai à continuer leur mission de paix, et leur dis que, pour moi, je leur aiderais de tout mon pouvoir. Ils parurent très-satisfaits et allèrent sur le champ parler aux Chefs.

Le 18 samedi, Kamespelo, le chef militaire, vint me voir. Il parut d'abord un peu découragé, parla de tuer tous les animaux; mais je tâchai de l'en dissuader, et lui conseillai d'engager les autres Chefs à tenir un conseil. Il se rendit à mon avis et le conseil fut fixé au lundi suivant.

Mais le lundi au matin vers le jour, j'entendis frapper à la porte du palais! C'est un courrier qui arrive de Walla-Walla avec une lettre de M. McBean qui m'apprend que M. Peter Ogden est arrivé le dimanche, (19) et aussitôt que M. McBean avait appris le massacre du 29, il avait expédié un courrier au Fort Vancouver; et deux jours après, M. Ogden renouilla, en bateau, le courant de la Colombie avec 15 à 18 hommes, pour protéger le Fort Walla Walla, si cela devenait nécessaire, et pour descendre les femmes et orphelins qui étaient restés au milieu des Sauvages des Wallatpon. Ce monsieur me faisait écrire pour m'engager à me rendre au Fort Walla-Walla avec les Chefs, qu'il faisait aussi mander par le même courrier. Que faire? faut-il renoncer à l'assemblée ou conseil, fixé pour ce jour? Après mûre réflexion, il est décidé que le conseil aura lieu. Tous les grands Chefs s'y trouvent. Ce sont Tawatoé, le premier d'entre eux, Achekakia son frère, Kamespelo, chef militaire, et Tylokaite qui seul demeure à Wallatpon avec ses jeunes gens et qui est spécialement inculpé. Il y a aussi plusieurs grands hommes (seconds chefs), et plusieurs autres hommes sans dessein.

Vers dix heures du matin, tous les préparatifs sont terminés. Selon la coutume, il y a grand silence pendant quelques minutes...; puis je commence à parler par truchement. Après avoir exprimé combien j'étais content de les voir tous réunis pour délibérer ensemble; leur avoir fait sentir que, dans toutes leurs affaires importantes, ils devaient en agir ainsi; leur avoir dit que le massacre du 29 n'aurait vraisemblablement pas eu lieu, s'ils s'étaient consultés ensemble; je leur dis quel était l'objet de l'assemblée, sachant de leur faire comprendre le bonheur de la paix et le malheur de la guerre. Que j'avais été prié par les Nez-Perchés d'écrire au grand chef des Américains; mais que je ne pouvais le faire avant de connaître leurs sentiments... etc. etc. etc.

Après un silence de quelques minutes, Kamespelo prend la parole pour dire, entre autres choses; qu'il est ignorant et aveugle; qu'il désespérait du salut de la nation...; mais que les paroles du chef des robes noires lui donnent du courage; qu'il a confiance en lui; qu'il approuve les propositions des Nez-Perchés etc etc. Vient ensuite Achekakia, qui dit peu de chose, mais des choses sensées... Tylokaite lui succède... Il dit qu'il ne sait pas beaucoup parler, qu'il ne parlera pas longtemps. Puis il commence l'histoire de la nation depuis l'arrivée de blancs, c'est ainsi qu'ils appellent les Canadiens et tous les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Américains ne sont jamais compris sous la désignation de blancs; ils les appellent Souillapoi... "et avant leur arrivée, les sauvages ne cherchaient qu'à se détruire..." "A Walla Walla, la terre était toute couverte de saug..." "Les blancs leur ont appris qu'il y a un Dieu qui défend la guerre; depuis lors, ils ont toujours vécu en paix avec les nations voisines, et même ils les ont exhortés à ne point se faire la guerre." Il continue pendant plus d'une heure les discours le plus suivi qu'on puisse imaginer, M. Brouillet a pris des notes et aura occasion de le publier un jour. Tawatoé parla le dernier... en peu de mots et finit par dire, comme les autres, qu'il était en faveur des propositions de paix. Les propositions sont agréées elles doivent être envoyées par l'Evêque.

Cy suivent ces propositions, précédées de la lettre de Monseigneur.

Aug. Mac. Alex. Evêq. de Walla Walla.

à Son Excellence G. Abernathy, Gouverneur de l'Orégon.

Excellence,

Les Cayoues, dans un moment de désespoir, se sont portés à des actes de cruauté. Déjà, sans doute, vous l'avez appris, et comme moi vous en avez été affligé jusqu'au fond du cœur. Ils ont massacré le Dr. Whitman, son épouse et les Américains qui étaient chez lui. C'est lundi, le 29 novembre, qui a été choisi pour cette boucherie. M. Brouillet, Vice-général, qui allait à Wallatpon pour sa

mission, eut la douleur d'apprendre cette nouvelle en mettant le pied à terre, le mardi entre sept et huit heures du soir. Le mercredi, il s'empressa de faire ensevelir les morts et de les enter, puis avant de partir demanda instamment que l'on ne fit pas de mal aux femmes et aux enfants, dont le sort n'était pas encore décidé. Mais les Chefs n'étant pas présents, il ne put avoir aucune certitude que sa demande serait exaucée. Dès qu'il fut arrivé et qu'il m'eût annoncé ce qui s'était passé, je m'empressai de faire venir les deux chefs qui ont leur loge près de ma maison. Je leur fis connaître, sans détour, combien j'étais chagrin que l'on eût commis un acte aussi barbare. Je leur dis ensuite que j'espérais qu'ils épargneraient les femmes et les enfants et qu'ils les nourriraient jusqu'à ce qu'ils pussent descendre au Wallamet.

Ils me répondirent: nous avons pitié d'eux; on ne leur fera pas de mal, et ils vivront comme auparavant.

J'ai eu la consolation d'apprendre qu'ils n'avaient pas manqué à leur parole et qu'ils avaient pris soin des malheureux.

Quelques jours après, deux autres Américains malades furent encore massacrés; je ne sais sous quel prétexte.

A l'arrivée des chefs Sabatins (Nez-Perchés) Inimilpilp et Tipialanahkeik, j'ai pu faire de nouveaux efforts pour sauver non seulement les orphelins et les femmes, mais même M. Spolding, avec sa famille et tous les Américains qui se trouvent chez lui.

Après quelques entrevues avec les chefs séparément, j'ai pu obtenir un conseil de tous les Chefs. C'est hier qu'il eut lieu, il dura quatre heures et demie. Chacun des Chefs y fit son discours, avant de donner son opinion. Le document qui accompagne la présente vous fera connaître leurs dispositions. Il me suffit d'ajouter que tous les discours avaient pour but de prouver que, depuis qu'ils ont été instruits par les blancs, ils ont eu la guerre en horreur; que la scène tragique du 29 du mois dernier n'a eu lieu que dans des vues de préservation; et que ce sont les propos vrais ou supposés du Dr. et de quelques autres, qui en ont été la cause; et qu'ils désirent que l'on oublie tout le passé et que l'on vive en paix, comme auparavant.

C'est à Vous, Excellence, de juger de la valeur du document que je suis prié de vous transmettre. Cependant, sans avoir l'intention d'influencer d'une manière indue sur vos délibérations, je me crois obligé de vous dire, que faire la guerre avec les Cayoues, serait vraisemblablement avoir affaire à tous les sauvages de cette contrée. Serait-il dans l'intérêt d'une jeune colonie de s'y exposer, c'est ce que vous aurez à décider dans votre sagesse.

La lettre de M. Spolding, que j'ai l'honneur de vous faire parvenir, n'a point besoin de commentaire et mérite considération.

Recevez l'assurance de la haute considération,

avec laquelle je suis,

Excellence,

Votre très humble serviteur.

† A. M. Ev. de Walla-Walla.

Umatilla 21 décembre 1847.

Les grands Chefs des Cayoues, en conseil, décidèrent qu'il faut faire connaître au grand Chef des Américains du Wallamet, ce qui suit:

Qu'un jeune sauvage, qui sait l'anglais, étant couché dans la chambre du Dr. a dit avoir entendu le Dr. sa femme et M. Spolding parler d'avoir le pays, ainsi que les animaux des sauvages. Il a rapporté aussi que M. Spolding avait dit au Dr: "Hâtez-vous de donner des médecines aux sauvages pour qu'ils meurent bien vite. Que le même sauvage a dit aux Cayoues: "Si vous ne tuez pas le Dr, vous serez tous morts au printemps."

Que le dimanche suivant, le 28 Novembre, on porta en terre six Cayoues, et le lendemain trois.

Que le maître d'école (M. Rogers) a dit, avant de mourir que le Dr. et sa femme, et M. Spolding empoisonnaient les Sauvages.

Que depuis plusieurs années, ils avaient eu à pleurer la mort de leurs enfants, et qu'après les rapports ci-dessus, ils peuvent croire que l'on avait entrepris de les détruire tous.

Que ce sont les motifs qui les ont portés à tuer les Américains. Les mêmes chefs demandent maintenant:

1<sup>o</sup>. Que les Américains ne viennent pas faire la guerre aux Cayoues.

2<sup>o</sup>. Qu'ils oublient les murtres commis dernièrement, comme les Cayoues oublient le meurtre du fils du grand chef des Wallas-Wallas, commis dans la Californie.

3<sup>o</sup>. Que deux ou trois grands hommes viennent pour traiter de la paix.

4<sup>o</sup>. Lorsque les grands hommes seront venus et auront conclu la paix, ils pourront emmener avec eux, au Wallamet, tous les Américains hommes, femmes et enfants.

5<sup>o</sup>. Ils assurent qu'il ne sera fait aucun mal aux Américains, jusqu'à l'arrivée des grands hommes.

6<sup>o</sup>. Ils demandent que les Américains ne passent plus sur leurs terres, parce que les jeunes gens pourraient leur faire du mal.

Place de Tawatoé (Umatilla) le 20 décembre 1847.

Tylokaite, Kamespelo, } Noms des Chefs.

Tawatoé, Achekakia: }

A continuer.

### L'EGLISE ST. GEORGE.

Nous empruntons au *Tablet* une grande partie des détails, qui suivent, sur la dédicace de l'église St. George de Londres. La traduction de cet article appartient à l'*Ere Nouvelle* dont nous donnerons dans notre prochaine feuille un article sur le même sujet:

La première pierre de l'église de Saint-Georges avait été posée en 1840.

La piété des catholiques n'a rien négligé pour rendre le temple digne de l'hôte divin qui doit l'habiter, et la cérémonie

de la consécration a revêtu toute la magnificence que la foi des pasteurs et des fidèles pouvait lui donner.

Une procession composée de 300 prêtres ouvrit la cérémonie. En tête marchait un thurifère, immédiatement suivi par le portier-croix et deux acolytes. Pâtes venaient 24 porte-torches et le porte-encens. Le clergé, au nombre de 240 membres, marchait deux de front. Venaient ensuite les Rédemptoristes, les Oratoriens, les Dominicains, les Carmes, les Bénédictins, les membres de l'Institut de charité, le clergé étranger, parmi lequel on voit figurer des chanoines français. L'épiscopat était représenté par treize évêques, les uns appartenant aux églises de France et de Belgique; les autres, accourus de toutes les parties de l'Angleterre pour assister à cette touchante cérémonie.

Cette procession produisit sur l'assemblée qui remplissait la nouvelle église l'effet le plus imposant. Tout les assistants, au nombre desquels se trouvaient les membres les plus éminents de la noblesse catholique et un grand nombre d'étrangers de distinction, se levèrent dès que la tête de la procession parut à la porte, et l'évêque retentit des chants d'alléluïe. Les prêtres étrangers étaient profondément émus d'un si beau spectacle, au souvenir des tribulations souffertes par les catholiques dans les murs mêmes de la cité, témoin en ce moment de leur joie. Quand les évêques et le clergé eurent pris place dans la chœur, la grande messe commença immédiatement et fut chantée par Mgr. Wiseman. Après l'évangile, il se dirigea vers la chaire, mitre en tête, revêtu de sa chasuble, précédé de la croce et accompagné des divers officiers; il prit pour texte de son discours ces paroles tirées du psaume 117: "Le Seigneur est Dieu, et sa lumière a brillé sur nous!"

Le prédicateur s'excusa de prendre la parole en présence de tant d'illustres évêques, dont plusieurs représentaient les sièges les plus anciens et les plus fameux de l'Eglise; il dit qu'il aurait été heureux de méditer en silence sur les gloires de cette solennité, mais qu'il répéterait avec son texte "Vous êtes mon Dieu, et je vous louerai, vous êtes mon Dieu, et je célébrerai vos louanges." Il s'adressa ensuite à ses auditeurs: aux anglais, d'abord, les exhortant à rendre des actions de grâce à Dieu qui avait fait pour eux de si grandes choses, puis aux étrangers leur expliquant les splendeurs extérieures de la religion par l'exemple que Dieu lui-même en avait donné en inspirant les ouvriers du premier temple: Il développa cette pensée avec beaucoup de talent et terminna en disant que le mépris des pompes religieuses, ne venait pas des inspirations de la grâce ni même de la simplicité d'une nature primitive, mais des vils scrupules de la vanité, et des conseils de l'orgueil. La fin de son discours fut marquée par la lecture de la lettre de l'archevêque de Paris, qui produisit, comme nous l'avons déjà rapporté, une si profonde émotion et sur le prédicateur et sur les auditeurs.

Après la messe, le clergé sortit de l'église dans le même ordre qu'il y était entré.

A quatre heures et demie, les cloches rappelèrent les fidèles pour les vêpres et la bénédiction solennelle. Le révérend docteur Gillis, coadjuteur de l'évêque d'Edimbourg, monta à son tour dans la chaire, et prit pour texte de ses discours ces mots: "Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre; allez donc, etc., etc." Rien ne saurait donner l'idée de la puissance avec laquelle cet orateur, l'une des lumières de l'église catholique, expliqua les paroles sacrées, si bien en harmonie avec la solennité du jour, ni comment il fit sentir qu'elles s'adressent aux seuls prêtres catholiques. "Car, ajouta-t-il, cet ordre d'enseigner aux nations implique le droit de se faire entendre de tous les hommes et dans tous les lieux: or, nul autre que le prêtre catholique n'a jamais osé dire aux hommes, en vertu de cet ordre *Ecoutez-nous*. En revanche, les apôtres catholiques ont parcouru le monde que l'église remplit de la majesté de sa souffrance et de ses épreuves. Si les juifs refusent de l'entendre, elle se tourne vers les Gentils: que lui importe que les vérités annoncées à un monde sensuel soient *dures*, que ses autels soient dans les catacombes ou dans les basiliques de Rome? Dieu vit partout et éternellement, et ainsi en est-il de l'église. On peut lui appliquer les paroles de saint Paul, que par la foi elle a conquis des royaumes; elle demeure quand tout passe, parce qu'elle son créateur et son maître, c'est Dieu."

"Ce magnifique discours se prolongea au milieu de la profonde attention de l'auditoire. Avant de descendre de la chaire, Mgr. Gillis remercia en français les prélats étrangers d'avoir bien voulu assister à la solennité de ce jour, et donner ainsi la preuve que leur amour pour les catholiques anglais était égal à celui des anglais pour leur frères du continent.

Mgr. l'évêque de Bytown voulant bien se servir de la voie de notre journal pour s'adresser à MM. les curés des diocèses de Québec et de Bytown, vient de nous faire tenir la lettre ci-incluse; que nous nous hâtons de publier, en y attirant l'attention spéciale du clergé des diocèses de Montréal et de Québec:

Bytown, 3 août, 1848.

Monsieur le curé,

En prenant possession du nouveau diocèse de Bytown, un des premiers objets qui aient éveillé ma sollicitude, a été de fournir des secours religieux aux jeunes gens des châtiers. J'ai donc établi à Bytown, en leur faveur, trois retraites, que l'on donnera dans le courant de l'automne: la première commencera le 5 septembre, au soir, et finira le 5 fête de laativité de la St. Vierge; la seconde, le 28 septembre, et finira le premier octobre, fête du St. Rosaire; la troisième, le 19 octobre, et sera terminée, le 22 du même mois. Je vous prie de vouloir bien engager les jeunes gens de votre paroisse qui viennent à Bytown s'engager pour les châtiers de choisir de préférence ces diverses époques de retraites. En établissant ces retraites, je crois travailler à une œuvre très-avantageuse au bien des âmes, aux intérêts du Canada, et entrer dans les vues de zèle et de charité qui vous animent.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

† Jo. EUGEN, Evêque de Bytown.

CONSERVATEURS.

Nous voyons par les journaux du Haut Canada que les conservateurs sont à la recherche d'un chef. Il s'agit de M. Gogy, de M. L. J. Papineau, de M. Henry Sherwood, de M. Ogle Gowan, de Sir Allan MacNab, etc.

Nous offrons nos remerciements, à M. McCoy pour la première livraison de "The People's Library," qui n'a eu l'honneur de nous enlever. C'est une encyclopédie des arts, sciences, histoires, biographies, découvertes, etc.

Nous envisions fort désiré pouvoir donner des détails nombreux sur les différents exercices littéraires de nos séminaires et collèges, mais vu l'abondance des matières, nous nous voyons obligé pour le moment de n'en dire que peu de mots.

AMERICA.

Le steamer America, parti de Liverpool, le 22 juillet, est arrivé à New-York, le 4 août. Dublin, Cork, Waterford et d'autres ports de l'Irlande ont été mis en état de siège.

SECOND RAPPORT.

En Irlande, l'organisation des clubs fait des progrès de jour en jour et devient plus systématique; il y a aussi grand danger d'une insurrection prématurée. Les villes et comtés suivants ont été proclamés sous la loi martiale; comté de ville de Dublin, de Cork, de Waterford et de Drogheda.

M. Thomas Amiot nous a envoyé la correspondance qui suit; nous nous hâtons de la publier. Quelque soit l'officier public auquel nous ayons fait allusion, nous continuons à soutenir que les événements de Montmorency se sont passés d'une manière toute différente de celle rapportée par la dépêche télégraphique; et le Journal de Québec et le Spectateur sont là pour le prouver.

COMTE DE MONTMORENCY.

Mercrèdi, dans le courant de l'après midi, il y avait en circulation dans cette ville un rapport, qui allait à dire que l'Assemblée de Montmorency avait été nubiée et que M. Cauchon avait eu le dessous.

Comme nous nous y attendions, les choses se sont passées tout autrement. Un correspondant nous écrit en effet que nous pouvons nous fier à la version du Spectateur de Québec, et que cette assemblée a été pour les agitateurs une déshonneur de plus, et voilà tout.

Extrait des Mélanges Religieux, du 4 août 1848.

M. L'EDITEUR.

Comme je suis évidemment l'officier du gouvernement, auquel vous faites allusion dans l'article précédent, et que je ne veux pas encourir plus longtemps le courroux, et demeurer sous le poids des avis d'un appui de votre importance, je m'empresse de donner un démenti formel à ce que vous dites au sujet de la dépêche en question, et de rétablir les faits. Cette dépêche a été envoyée par moi à un autre officier du gouvernement, qui, de suite l'a remise à un des ministres; elle contenait un résumé exact en vingt mots de ce qui s'est passé à Montmorency, comme vous auriez pu vous en convaincre, si vous aviez puisé vos informations à la vraie source.

THO. AMIOT.

Montréal, 5 août 1848.

(Du Journal de Québec.)

EMEUTE AU CHATEAU-RICHIER.

Mardi, 1er août 1848.

A deux heures P. M., on parla de nommer un président, les uns appelant M. Nicolas Lefrançois, l'arpenteur, les autres M. Ignace Gravel, domestique et résidant au Saguenay.

La question de la présidence n'était pas encore décidée à trois heures et quart. La raison pour laquelle les partisans de M. Cauchon s'opposaient à la nomination de M. Gravel, c'était parce que ce monsieur, monté sur l'estrade, avait déclaré aux délégués des différentes paroisses qui avaient pris part des résolutions, qu'ils ne seraient pas admis comme tels.

Les parties ne pouvant pas s'entendre sur la question de la présidence, M. Cauchon proposa de prendre les noms des électeurs pour obtenir une division correcte. Il s'éleva alors un tumulte sur la question de qualification des électeurs.

Le Dr Roussseau voulut parler, avant que la question de la présidence fut décidée; ce qui augmenta le tumulte. Ce fut alors qu'un jeune homme du nom de Michel Huot, qui n'est pas électeur, se mit en frais de lire une série de résolutions, à la suggestion de M. J. P. Rhéaume accompagné de plusieurs individus sans aveu et reconnus comme fiers-à-bras.

M. Gravel qui s'était constitué forcément président, malgré les protestations énergiques des électeurs, encourageait de la parole et du geste le jeune secrétaire qui avait aussi constitué de sa propre autorité. M. Gravel déclara qu'il allait faire lire des résolutions qu'on venait de lui passer, et au milieu du tumulte et de protestations des paroissiens de M. Cauchon qui appelait M. Nicolas Lefrançois à la présidence. La lecture de ces résolutions se fit. Pendant cette lecture qui fut inintelligible pour toutes les personnes présentes, à cause du bruit, des protestations incessantes, les voix de faits qui commençaient à avoir lieu, et des cris de M. Gravel qui ne cessait de répéter: "C'est égal, c'est égal, marchons."

pour protester de l'illégalité de l'assemblée qui procédait sans président et sans secrétaire et qui était tout entière soumise au contrôle d'hommes étrangers au comté.

En ce moment, un nommé Charles Cloutier cria avec fureur à M. Cauchon: "Je vais vous descendre." M. Cauchon répondit: "Venez si vous l'osez." Sur cela M. Cloutier saisit M. Cauchon par les jambes et se mit en frais de le descendre. M. Cauchon se dégagea des mains de cet individu en lui donnant un coup de pied. Mais voyant l'émeute provoquée par cet acte du nommé Charles Cloutier, M. Cauchon descendit de lui-même de l'estrade. M. Ignace Gravel, qui y était encore, essaya de donner un coup de pied au visage de M. Cauchon; mais M. Charles Rhéaume détournait le coup en saisissant la jambe de M. Gravel, ce qui fit descendre ce dernier de l'estrade.

Alors commença l'émeute, M. J. P. Rhéaume cria: "En avant, mes gens, aux cathédres, frappez, frappez, mes bons canadiens." A l'instant les gens de M. Rhéaume se trouvèrent armés de gaulés, de pieux, de bâtons, de gaulés, de massés et autres instruments offensifs.

Un charretier du nom d'O'Brien, voyant M. Cauchon en danger, voulut aller à son secours, ayant un fouet à la main, cet homme se trouvant au milieu des combattants. Un autre charretier Irlandais qui avait conduit la mule de M. Cauchon, s'empara d'une clef de cathédre en fer et se mit à frapper d'estoc et de taille indistinctement sur tous ceux qu'il pouvait atteindre.

Chacun alors de faire en toute direction et de laisser le fier-à-bras de M. Rhéaume maître du champ de bataille. M. Cauchon fut conseillé par ses amis d'entrer dans une maison voisine, les riotiers exprimant hautement leur désir de mettre fin à ses jours, et prenant tous les moyens pour le découvrir.

Un certain nombre des paroissiens de M. Cauchon se tenait à une certaine distance par crainte d'un nouveau tumulte, ces messieurs n'ayant aucune arme et s'étant montrés tout le temps très paisibles. Sur les cinq heures, les amis de M. Cauchon le sortirent de la maison où il s'était réfugié, ayant été dans la nécessité de réclamer la protection de M. J. Légié et M. Lamondin, tous deux de Québec.

M. J. P. Rhéaume avait offert de protéger M. Cauchon. Mais on lui répondit que M. Cauchon en serait probablement humilié, sur quoi il alla faire un discours à ses gens pour les attirer ailleurs.

Il fut admis par tout le monde des deux partis qu'une pareille assemblée ne pouvait être l'expression de l'opinion du comté de Montmorency.

- N. F. BELLEAU, N. CASALU, J. B. CHARTIER, J. G. TACHÉ, G. H. SMAIL, E. MICHON, P. LESPÉRANCE.

Nous voyons par la Minerve d'hier soir qu'à part les 5 paroisses de l'île d'Orléans et celle de St. Joachim qui s'étaient déjà prononcées en faveur de M. Cauchon; deux autres paroisses, celles de St. Féréole et de Ste. Anne ont protesté contre la prétendue assemblée du Sant à la Puce et approuvé la conduite de M. Cauchon.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

Les amis de l'éducation éprouvent toujours un plaisir nouveau en la voyant se propager dans le pays. Ce plaisir je l'ai vivement ressenti en assistant le 25 et le 26 du présent mois, aux exercices littéraires du collège de l'Assomption, présidé par Sa Grandeur l'Évêque de Ganlin.

Les séances de la première journée furent consacrées à l'examen des dernières classes latines et des élèves de la classe française qui n'a paru nombreuse. La manière heureuse dont ces derniers ont répondu sur leur grammaire et un traité d'analyse approprié à leur âge, témoigne des efforts de leur professeur à leur inculquer les connaissances de leur langue maternelle, et de leur intelligence.

l'auditoire. Rien de plus intéressant pour ces enfants appartenant pour la plus part à la classe agricole, que de leur faire aimer par la science, un art qui est celui de leurs pères et une des sources de la prospérité de leur pays.

L'histoire du Canada, la géographie, l'arithmétique et l'histoire naturelle ont été enseignées, avec soin, aux élèves.

Quant aux classes latines, l'on peut dire sans flatterie, que les matières qui ont fait l'objet de leurs études, pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, ont été parfaitement comprises. Les auteurs classiques surtout ont été traduits d'une manière remarquablement habile.

Le matin de la seconde journée, les élèves des Belles Lettres et de la Rhétorique sont à leur tour venus recueillir leur part des suffrages des assistants. Le cours de Rhétorique adopté par le collège de l'Assomption, a été avec beaucoup de discernement, et l'on doit en dire autant de celui des Belles-Lettres.

L'on a particulièrement soigné la déclamation des élèves, qui ont débüté avec goût quelques morceaux d'éloquence et littérature. Je serais injuste envers les élèves de la Rhétorique si je passais sous silence la précision et l'élégance avec lesquelles ils ont traduit un des discours les plus difficiles de Cicéron, la Défense de Ligarius.

Je ne terminerai point cette légère esquisse sans rendre aux élèves de la Philosophie, la justice qu'ils ont due en disant qu'ils ont fait honneur au collège dont ils sont la première classe; et que leurs études ont été consciencieuses et couronnées de succès.

Maintenant un mot d'une tragédie de Shakespeare qui fut jouée dans la dernière séance. De Shakspeare l'on vous entend vous récrier — Et bien oui! une tragédie de Shakspeare, et Macbeth s'il vous plaît: traduit en vers par Ducis. Comme vous, M. l'Éditeur, j'ai témoiné de la surprise, quand j'ai appris que l'on avait choisi cette œuvre difficile du Tragique anglais, pour essayer l'habileté dramatique des élèves!

Comment sur un théâtre composé d'une simple estrade, élevé presque au milieu des spectateurs, rendre les sombres mystères de ce drame terrible dont la scène est au milieu des montagnes d'Ecosse? la nécessité de dénigrer un des principaux rôles de la pièce, celui de la femme de Macbeth et y substituer un rôle d'homme, puis les difficultés qu'offrent en tous temps et en tous lieux, mêmes aux acteurs distingués, les tragédies de Shakspeare, surtout jouées en langue étrangère.

Cependant ces obstacles ont été vaincus; et la pièce a été bien jouée. Que l'on me comprenne pourtant. Quand je dis, quelle a été bien jouée, je n'entends pas dire qu'elle eût été bien représentée pour des acteurs de profession, et que des habitués de théâtre n'y eussent point trouvé à critiquer. Non; mais elle a été bien et très bien jouée pour un collège. Les vers ont été débités avec force et naturel.

Ent lieu ensuite la distribution des prix. Et pour terminer les exercices, un petit entretien en vers, chanté avec musique par les élèves, et dont j'ai pu en procurent une copie que je vous prie de vouloir reproduire dans vos colonnes.

Ainsi comme vous le voyez, rien n'est publié à l'Assomption pour rendre l'éducation de la jeunesse aussi complète que possible, tant sous le rapport des sciences que sous celui des Lettres et des beaux-arts. Somme toute, les examens de ce collège sont bien propres à l'accréditer; et cette institution fait honneur au pays dont elle a bien mérité! Que son avenir soit donc prospère!

FAITS DIVERS.

SIGN. SMITH.—Nous voyons par le Spectator de Québec que Mgr. Smith, coudjuteur de Glasgow, est maintenant à Québec; S. G. se retire au palais Archépiscopal.

LORD ELGIN.—Lord Elgin est de nouveau descendu à Beaumont, vendredi dernier.

STATISTIQUE.—Il paraît par un dernier recensement de la population de Toronto, que le nombre total de ses habitants se monte à 23,505, ce qui fait une augmentation de 2,480, ou de 12 par cent pendant l'année dernière.—Le recensement du district de Home donne le chiffre de 82,941, ce qui fait une augmentation de 23,826, ou de 40 par cent depuis le dernier recensement qui s'est fait en 1842.

COURSES.—Nous voyons par le Morning Chronicle de Québec que le coureur [St. Laurent] de M. Prendergast a été vainqueur dans la course des trotteurs.

AUX CORRESPONDANTS.—M. V. G. lettre reçue avec argent; nos remerciements pour le tout.

UN ON DIT.—On dit que l'hon. R. Sullivan va être nommé juge en place de feu l'hon. Jones. M. Price succéderait à M. Sullivan, l'hon. Cameron prendrait la place de M. Price et M. H. H. Merritt serait nommé pour remplir la charge de M. Cameron.

INCENDIE.—Samedi après midi, le feu s'est déclaré sur la rue St. Catherine dans une maison occupée par M. Allen. Le feu a été éteint bientôt.

DÉBENTURES.—Le gouvernement, dit la Gaz. Off. de samedi, a admis pour £18,592 de débentures.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES.—Ce soir, il y a 7 heures des assemblées publiques dans les différents quartiers de la ville pour établir une patrouille publique.

SHERWOOD.—L'hon. H. Sherwood, dit le globe de Toronto, tâche de se consoler de sa chute ministérielle par les honneurs civiques. Il paraît qu'il se présente dans un quartier de Toronto pour se faire élire au conseil de ville, et des malins disent que c'est pour occuper encore une fois le fauteuil de la mairie.

TÉLÉGRAPHE.—Nous voyons par le Mercury de Québec que le télégraphe entre Québec et la Pointe aux Pères (Rimouski) est en pleine opération.—En avant donc!

AVOCAT.—Un ami nous écrit de Québec que M. J. O. F. Braith vient d'être admis à la pratique du Barreau. Nous souhaitons au nouvel avocat tout le succès qu'il mérite.

JUGEMENT.—Le soldat du 19<sup>e</sup> régiment, qui a tué il y a quelques semaines son corporal, vient de subir son procès et est condamné à être exécuté le 5 septembre.

ERATUM.—Sur la dernière page, au lieu de dire: "s'adresser à MM. les curés des diocèses de Québec et de Bytown," il faut lire: s'adresser à MM. les curés des diocèses de Québec et de Montréal.

DOMMAGES.—Les dommages causés en France par les événements qui ont eût lieu dernièrement dans Paris, sont estimés à 10,000,000 de francs ou environ £400,000 sterling.

PATATES.—Une lettre privée reçue en cette ville, de Cork, en date du 10 juillet, dit qu'en Irlande, la récolte de patates cette année, promet beaucoup, et qu'elle est la plus abondante qu'il y ait eu de temps immémorial.

CUBA.—Des nouvelles de Cuba portent que l'insurrection y a éclaté, et que des engagements sérieux ont eu lieu entre les troupes et les insurgés; il y a eu un grand carnage. Les insurgés ont été vaincus.

PROPHÉTIES.—On dit qu'un moine d'Orval, du nom de Philippe Olvarius, prédit, en 1544, tous les événements remarquables de ce siècle. On s'est entretenu pendant longtemps, en Allemagne des mots suivants que le moine répétait souvent: je ne voudrais pas être roi en 1818; je ne voudrais pas être soldat en 1849; je ne voudrais pas être fossoyeur en 1850; mais je serais ce qu'il vous plairait en 1851.

SYMPATHIES.—On dit que les sympathiseurs irlandais des États-Unis s'organisent activement à New-York dans l'intention d'évacuer le Canada, on ajoute même que des dépêches ont été reçues à ce sujet.

SAGUENAY.—Le public a été informé par le Canadien dans son numéro du 15 juillet, que le vapeur l'Alliance, parti la veille pour une expédition dans la Saguenay, avait à son bord le grand commandant et quelques agents de police, chargés d'arrêter plusieurs individus de la Grande-Baie, accusés d'avoir illégalement démoli une maison. Nous avons été péniblement affecté de voir au retour du steamboat 16 ou 17 habitants qui nous ont paru respectables, traînés publiquement à la prison, d'où il ne sont sortis qu'après que des personnes généreuses et sensibles, avaient fait des démarches pour les faire admettre à caution. Nous avons pu constater que les cautions se présentèrent en foule pour les faire élargir. Voici le fait tel qu'il nous est rapporté par des personnes dignes de confiance. M. Louis Mathieu avait fait l'acquisition d'une petite maison, bâtie sur le terrain de l'église de la Grande-Baie. Cette maison était payée £15. Le vendeur n'avait eu la permission de placer sa petite maison sur ce terrain qu'à la condition de l'élever dans un temps convenu. M. Mathieu, crut sans doute de bonne foi, que l'emplacement lui appartenait comme la maison, quoiqu'il n'eût aucun titre, et se mit à y construire une grande maison. Sommation, procès des marguilliers, rien ne fut déconté. Alors les marguilliers et les habitants de la paroisse, ayant délibéré ensemble publiquement à la porte de l'église, et voyant qu'on ne pouvait attendre de la justice à Québec, que des délais indéfinis et des frais ruineux, résolurent de prendre les matériaux de la maison qu'on commençait à lever et de les exposer hors du terrain de l'église; ce qui fut fait immédiatement. Le grand jury n'a pas trouvé matière à poursuite contre eux: Nous apprenons que ces gens, pauvres pour la plupart, sont des plus respectables de l'endroit, et nous sommes chargés d'exprimer leur reconnaissance aux personnes bienveillantes qui ont bien voulu prêter intérêt à leur sort et les soulager. Nous regrettons bien sincèrement que ces personnes aient été dans la nécessité de se faire eux-mêmes justice. Ce fait seul devra convaincre le gouvernement de l'urgence nécessité d'établir en ces lieux un tribunal judiciaire, d'adopter immédiatement des mesures qui assurent et le bon ordre et la paix dans cette partie si intéressante du pays. Nous espérons pouvoir donner prochainement quelque détail sur cette colonie naissante, qui intéressera nos amis de la colonisation.

TEMPÉRANCE.—Berthier a été ces jours derniers, le théâtre de l'un des plus beaux spectacles, dont nous ayons jamais été témoin. A la voix de messrs Chiniquy, 3,418 personnes se sont enrôlées sous la bannière de la Tempérance, et, dans les journées de samedi, dimanche et lundi derniers, ce nombre ajouta à celui de huit autres paroisses, qui déjà avaient arboré cet étendard sauveur, porte à 13,016, le total

des personnes qui ont renoncé à l'usage des boissons fortes, dans neuf paroisses de notre comté. Le détail en est comme suit; Berthier 3,418; Dailleboit 600; Industrie-1,500; Kil-dare 790; St. Barthelemy 1550; Ste. Elizabeth 2,400; St-Félix 730; St. Norbert 328; St. Paul 1,300. Plusieurs exemples de désintéressement et de zèle pour cette cause sacrée, sont encore venus ajouter à l'élan inappréhensible par l'éloquent prédicateur. Ainsi, comme nos lecteurs le savent déjà, à St. Paul on se cotisa pour acheter les boissons fortes, et on les brûla publiquement; à Dailleboit, on fit la même chose; à St. Elizabeth, une souscription se forma spontanément et on paya à l'arbergiste du lieu, le montant de sa licence, et sa maison fut changée en hôtel de Tempérance.

ACCIDENT.—Une maison d'école, à l'Original, a été frappé par la foudre, le 13 juillet dernier; nous regrettons d'apprendre que l'instituteur et presque tous ses élèves ont été blessés, plusieurs très sévèrement, et qu'un jeune enfant a été tué sur le champ.

CHEMIN DE FER DE L'INDUSTRIE.—Nos lecteurs apprendront avec plaisir que cet ouvrage se poursuit avec activité et que déjà le chemin est ouvert jusqu'au fleuve; de sorte que l'on pourra terminer dans cette saison les travaux de nivellement de ce chemin.

ACCIDENT.—Nous apprenons qu'un Irlandais du nom de Bartley ou Bentley, âgé d'une vingtaine d'années, employé dans les chantiers, s'est noyé en conduisant sur la Rivière Chaudière, quelques pièces de bois. L'accident est arrivé un peu au-dessus de la chapelle Saint-Georges, Aubert-Gallion, vendredi le 25 du mois dernier. L'infortuné laissa son radeau pour monter en un canot d'écorce et avec lui la frêle embarcation chavira.

ARRIVÉE.—M. l'abbé Proulx, prêtre de l'archevêché est arrivé du Saguenay où il était allé, accompagnant Mgr. le coadjuteur. Monseigneur et les autres prêtres de sa suite doivent être ici, mardi.

MORT DE LA COMTESSE DE GREY.—La comtesse de Grey est morte le 2 juillet, dans l'après-midi, après une longue maladie dans laquelle elle montra la plus grande résignation. La défunte était la plus jeune des filles de William Willoughby, premier comte de Enniskillen et sœur du comte de Belmore. La comtesse était née le 22 juin, 1784, et s'était mariée au comte de Grey, le 20 juillet 1805. Elle laisse deux filles, la comtesse Cowper et Lady Mary Viner qui étaient présentes à sa mort.

MORT DE HENRY ZSCHOKKE.—Le célèbre écrivain Allemand, Henry Zschokke, est mort à Aarau en Suisse, le 27 juin, dans la 78<sup>e</sup> année de son âge. Son nom remplit une belle page dans les annales de la littérature Allemande, et de l'histoire de la Suisse. Natif de Maglebourgh, en Prusse, Zschokke commença sa carrière par s'associer à une troupe de comédiens ambulans, et ensuite il se livra à l'étude de la philosophie et de la théologie à Francfort-sur-l'Oder. Après plusieurs années de voyages et d'aventures diverses, il se dévoua à l'éducation de la jeunesse, et fixa sa résidence en Suisse, vers la fin du siècle dernier. Il rendit d'importants services politiques à la Suisse qu'il regarda depuis, comme sa patrie adoptive. Il passa les quarante dernières années de sa vie, dans sa paisible retraite à Aarau, où sa plume n'a cessé de produire d'utiles œuvres de philosophie, d'histoire de critique et d'imagination.

DANGER DE DORMIR EN PLEIN VENT.—Avant-hier soir, un habitant de North Moore street tegauit son domicile, après une laborieuse journée. Accablé par la chaleur, il s'assit sur les marches d'une maison, et ne tarda pas à s'endormir. Vers minuit, il fut réveillé par un mouvement inaccoutumé dans la région de son poche de montre; mais il était trop tard: en ouvrant les yeux, il aperçut un homme qui fuyait, et bientôt il reconnut avec désespoir qu'on lui avait emporté son portefeuille, contenant \$100, ainsi que sa montre et sa chaîne, pour un total de \$170. Le voleur n'a pu être rejoint.

LA Foudre.—La foudre est tombée hier, vers midi, sur le clocher de l'église Méthodiste, à l'encroisement des rues Poydras et Baronne. Personne n'a été blessé, bien qu'il y eût dans l'intérieur de l'église, un grand nombre de membres de la Congrégation qui assistaient aux exercices du dimanche. Le fluide a été entraîné dans le sol par le paratonnerre.

JAMAÏQUE.—Nous avons reçu des journaux de Kingston jusqu'au 3 courant. Ils annoncent que les affaires, dans les Antilles anglaises, sont dans le plus déplorable état. La récolte promet cependant d'être abondante.

LES RICHESSES.—Le Conceptus Intelligencer nous apprend qu'une semaine de beau temps a rendu aux récoltes de coton et du maïs dans le Nord de l'Etat, la belle apparence qu'elles avaient avant les fortes pluies de ces jours derniers.

INDE ANGLAISE.—On a reçu, par voie extraordinaire, des nouvelles de Bombay, jusqu'à la date du 20 mai. Les affaires de Moultan se compliquent de plus en plus. Moulraj levait des troupes, fortifiait Moulraj et organisait, disait-on, une armée de 30,000 hommes. On prétendait que la défection faisait des progrès parmi les troupes sikhs, et que des soldats avaient le désir de se ranger sous le drapeau de Moulraj. Il avait envoyé 3,000 hommes occuper Mittenkola, où sont obligés de passer tous les steamers qui remontent l'Indus. Il avait aussi envoyé 3,000 hommes pour barrer le passage au capitaine Edwards de Pesbawar, mais ce brave officier avait atteint Lahore. A Lahore, les autorités britanniques étaient sur le qui-vive: une brigade d'infanterie avait été envoyée pour protéger Govindghar, la fameuse forteresse de Lahyre, où tout le trésor de l'état est placé. On dit que le khan de Bhavulpore est très favorable aux Anglais. Les affaires du roi d'Oude ne sont pas dans un état satisfaisant, et l'on annonce que les autorités britanniques seront forcées d'intervenir dans l'administration intérieure du pays.

—Un journal reprochait dernièrement à M. Ledru Rollin d'avoir fait donner une ambassade, pour solliciter de sa facture à un tailleur auquel il devait 40,000 francs. M. de Boissy a imprimé publiquement, qu'on lui avait donné pour confère, un homme dont la profession ne peut s'écrire, mais qui datait de la ville; et la justice a reconnu, dans un commissaire du gouvernement envoyé au Havre, un assassin, ex-fort évadé.

ATELIERS.—M. le général Cavaignac, qui avait pris l'engagement de faire connaître la situation véritable des ateliers nationaux, ainsi que les mesures qu'il aurait prescrites pour les dissoudre, a annoncé dès l'ouverture de la séance que cette formidable organisation d'ouvriers n'existait plus. Il n'a point à envelopper cette grave question de précautions et de mystère: le loyal président du conseil a signifié sans faiblesse comme sans exagération le caractère dangereux de ces ateliers, la part qu'un grand nombre de ces ouvriers ont prise à la dernière insurrection, et voulant concilier avec un juste sentiment d'humanité les devoirs sévères que lui impose la sûreté de l'ordre social, il a demandé à l'assemblée que la

paye, à titre de secours, fût encore continuée aux ouvriers sans travail, tout en brisant complètement cette organisation qui avait si long-temps menacé l'ordre et la liberté.—L'assemblée a applaudi à la noble générosité de ce langage et à la sage énergie de ces mesures.

NAISSANCE.

A la maison seigneuriale à St. Hilaire, le 5, la Dame du major Campbell a mis au monde un fils.

MARIAGE.

A l'Eglise de la Paroisse de St. Foy, le 2, Pierre Antoine Doucet, Ecuyer, Greffier de la Paix, du District, à Demoiselle Marie Thérèse Delphine Bruneau, fille aînée de M. le Juge Bruneau.

A Beaumont, le 31 juillet M. Ignace Bilodeau, à Demoiselle Anastasie Turgeon, fille de feu Jacques Turgeon, ecuyes.

DÉCÈS.

A Machiche, le 30 ult., Antoine St. Louis, Ecr., lieutenant-colonel de milice et l'un des seigneurs de l'endroit, à l'âge avancé de 83 ans.

Le 4 A. St. Roch, à 78 ans, Dame Marie Josephite Poitras veuve de sieurs Jacques Chalifour



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 31 juillet 1848.

A la plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL nommer JEAN OLIVIER ARCAD, Ecuyer, Agent pour diriger l'Etablissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le comté de Mégantic, dans le Bas-Canada.

AGENCE

POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM, 1<sup>er</sup> Août, 1848.

Le Sousigné, Agent préposé par Son Excellence le Gouverneur Général pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens de s'y établir, que son Bureau est temporairement fixé en la demeure du Sieur Zéphirin Coulombes, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant midi, à compter du PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'un avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront données à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un Certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signé de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce Certificat dira à l'Agent (qui les enregistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont: de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état de culture et rapport au moins douze arpens de la terre en quatre années,—de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préfèrent résider sur un seul lot seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, ce, pourvu que les défalcations voulus se fassent sur ce lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chemins-Facres, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cents acres.

Pour se rendre au Bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agence.

Lorsque le chemin de Wotton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'érable et mérisier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du Gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des Chapelles, des Maisons d'École et d'entretenir leurs Missionsnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les Canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les Seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant en projet de construction, sont:

1. Le chemin de Wotton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Wotton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Townships de Ham, puis, entre les

premier et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au numéro dix, où il rencontrera le chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu-près de dix-neuf milles.

2. Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3. La continuation du chemin Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) par la ligne nord-est du Township de Lingwick, pour joindre au point le chemin qui conduit à Goulet sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

4. Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gairdner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au Village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 22 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du principal) se traçant sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le Gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devoirs respectives.

J. OLIVIER ARCAD,

Agent pour l'Etablissement des Townships de l'Est. Montréal, le 31 août 1848.—i n 4 m

COLLEGE DE ST. HYACINTHE

L'ENTRÉE des élèves au COLLÈGE DE ST. HYACINTHE aura lieu MERCREDI LE 13 SEPTMBRE prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de £15 par année, payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée et dans le cours du mois de février. Il ne sera fait aucune déduction pour absence à moins de deux mois consécutifs. Toutes les lettres adressées aux élèves doivent être franches de port. Aucun élève étranger à la paroisse ne peut prendre sa pension au village sans une autorisation du directeur.

Il n'y a point au collège d'enseignement purement élémentaire. Pour être admis, il faut savoir lire et pouvoir facilement écrire à la dictée.

Collège de St. Hyacinthe le août 1848.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE.

UNE Assemblée des Membres du Comité de Finances et de Secours, aura lieu ce jour, MARDI LE 8 Août courant, à 7 heures P. M. chez Mr. ROMUALD TRUDEAU, coin des rues St. Paul et St. Jean-Baptiste.

LUDEGER DUVERNAY

Secrétaire. Commissaire-Ordonnateur.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs.

- W. Workman, Président,
- A. Laquerre, V. Président,
- François Gosselin,
- H. Holton,
- Banase Masson,
- Nelson Davis,
- Henry Ludin,
- L. T. Drummond,
- P. Beaubien,
- Joseph Bonrret,
- H. Mulholland,
- Edouard Atwater,
- Bartholomée O'Brien,
- Jacob DeWitt,
- Joseph Grenier,

AVIS est donné par les créantes que cette Institution ouvre QUATRE PAR L'ENTRÉE au tous les Dépôts qui seront fait le au après le premier jour d'août prochain.—Les versements reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau, doivent être envoyées les jeudis ou vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, en les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,

Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

ARCHITECTURE.

MS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château, St. Louis Haute Ville Québec.

L. P. BOUVIN,

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

AVERTI de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE SORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût et ctc.

Montréal, 26 mai 1848.

AVENDRE de gré-à-gré, à des conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT, situé au haut de la rue saugnet, de 40 pieds de front sur 84 de profondeur, mesuré française, avec une maison à deux côtés dessus construite.

Pour les conditions, s'adresser au Bureau de la Minerve ou sur les lieux au propriétaire Sausigné.

JACQ. AL. PLINGUET Montréal, 11 mai 1848.

EXTRAITS DES JOURNAUX D'EUROPE.

M. de Cormenin, vice-président de l'Assemblée nationale, chargé par le président et le général Cavaignac de visiter les prisons et les hôpitaux, a déjà fait plusieurs rapports sur l'état des prisonniers et des blessés.

Huit cents prisonniers étaient entassés dans les caveaux et dans le passage souterrain qui conduisent du château des Tuileries à la terrasse du bord de l'eau.

Beaucoup d'insurgés se trouvent dans les ambulances de Saint-Lazare mêlés avec les gardes nationaux et les gardes mobiles blessés. Tous distinctement reçoivent les soins les plus empressés.

UNE LETTRE DE M. DE LANARTINE AU CONSTITUTIONNEL.

Monsieur, Par respect pour la crise de mon pays, comme par respect pour le bon sens public, je laisse passer, sans y répondre, ce flot de malveillance, de calomnie et d'absurdité qui submerge toujours, pendant quelque temps, les noms, les actes, les intentions des hommes que les événements élèvent ou précipitent dans les jours de révolution.

Dans les derniers jours de février, les pavés étaient à peine replacés, que le nouveau Gouvernement songeait à relever au besoin les barricades contre la garde nationale et contre la population que l'on prétendait animée d'un esprit réactionnaire; accusation qui frappe de sornais tous les amis de l'ordre.

Paris, 6 juillet 1848. Ex-membre du Gouvernement provisoire et de la commission exécutive du Gouvernement.

VIGILANCE.—Une grande activité règne en ce moment à l'état-major de la garde nationale. Le général Changarnier s'occupe des mesures à prendre dans le cas où les ennemis de la société vaudraient renouveler leurs criminelles tentatives.

ROMONT.—On écrit de Turin, le 2 juillet: Le ministre présidé par le comte Balbo est en pleine dissolution par suite des échecs qu'il a éprouvés à la Chambre des députés dans la discussion sur la réunion de la Lombardie.

RUSSIE.—Les Russes viennent de faire leur première invasion vers le midi. Vingt-cinq mille hommes de troupes russes sont entrés, le 26 juin, à Jassy, à sept heures du soir.

COLONISATION.

La Compagnie des terres de l'Amérique Britannique annonce aux cultivateurs canadiens du District de Montréal que par un arrangement fait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est, elle est prête à offrir toutes ses terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est déterminée à faciliter cet objet en cédant ses terres au choix des applicants à des termes plus favorables qu'elle ne les a jamais eus devant elle.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de faire son début en encourageant la formation d'un établissement prospère, composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière à l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui iraient s'y fixer.

Quoique l'Association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas néanmoins supposer que les beaux et florissants établissements canadiens dans Stukeley et Ely aient été oubliés; les colons peuvent aussi y diriger leur attention, avec la certitude de participer aux avantages d'un District qui a déjà changé l'état de pauvreté de ses premiers habitants en indépendance et aisance.

Dans les Townships de Stukeley, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de terre depuis 10s. à 12s. 6d., par acre anglais, en tels lots que l'on désirera depuis cinquante acres et au-dessus.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukeley, il y a aussi une population considérable et croissante de canadiens. La Compagnie des Terres y possède treize mille acres de terre aussi fertile et bonne que celles de Stukeley, et les offre en vente aux mêmes prix.

Les acheteurs n'ont qu'à payer l'intérêt du prix de leurs terres pendant les premières dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quatre versements égaux annuels avec intérêt, et aucune autre demande ou redevance n'est jamais en suite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent, la Compagnie prend des produits négociables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les chemins.

La distance de St. Césaire à Stukeley est de douze lieues, par un bon chemin où passent tous les jours les mailles de Montréal, de Sherbrooke et de Stansfield. Orford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut faire application pour des terres à l'agent sur les lieux, M. GEORGE BONNALLIE qui donnera toute information et assistance nécessaires, aux personnes désirant acheter des terres. On, si on le préfère, on pourra s'adresser à A. T. GALT, Ecuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

Bureau de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique, Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil. Montréal, 4 août 1848.

DEMANDE ON demande immédiatement à St. Constant un Instituteur pour tenir une Ecole Modèle, muni de certificats de moralité et de capacité; et un autre pour une Ecole commune. Une place comme Chantre est aussi offerte aux dits Instituteurs. S'adresser au Curé du lieu, — qf.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

On trouve constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à un si bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'acheter ailleurs.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Il est constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe.

AVIS DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, FIAN DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHIELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE, Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les CURÉS qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la variété qui lui est due dans les prix de ces objets, ou les progrès de la Vierge et de l'Argentine, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES. CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ARGENTERIE D'EGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas transporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRE-REDUIT.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIE IX.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 25 pouces de haut sur 22 pouces de large!! CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'Ecole italienne, est mise en vente chez les Soussignés.

MANUEL DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ECOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE. A L'ÉVÈCHE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES-MODÉRES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1. Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, etc., occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

AVIS DES POSTES. A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 0. Chaque insertion subséquente, 0 0 11.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & CIE, Librair. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ec. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Prc. Vic. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Prc. Direct.